



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de l'Anzeling

3 Bis Rue de France

57320 BOUZONVILLE

Dossier suivi par : **Romain DECCO**
Tél. : 03 87 28 30 84
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr
Réf. : RD/CP ASPE-L15

**Objet : Dossier de déclaration concernant la mise aux
normes du système d'assainissement des
communes de MENSKIRCH et CHEMERY-LES-DEUX
Accord immédiat**

**P. J. : Fiche IOTA
Récépissé de déclaration**

Metz, le **15 AVR. 2016**

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Mise aux normes du système d'assainissement
communes de MENSKIRCH et CHEMERY-LES-DEUX**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **05 avril 2016**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2016-00148**
- Dossier réalisé par : **ECOLOR**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de MENSKIRCH et CHEMERY-LES-DEUX où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- Bureau d'étude ECOLOR
7 place Albert Scheitzer 57930 FENETRANGE

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
PI, la chargée de mission Police de l'eau

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLER